



Fédération de l'UPA
du Bas-Saint-Laurent



Syndicat des producteurs
forestiers du Bas-Saint-Laurent

COLLOQUE

*« Le développement durable de la
ressource éolienne
par et pour les gens du milieu »*

RÉSUMÉ DES CONFÉRENCES

Rimouski, le 8 décembre 2005



« Le développement durable de la ressource éolienne par et pour les gens du milieu »

LES BESOINS DU QUÉBEC EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

Conférence donnée par Gabriel Sainte-Marie, chercheur à la Chaire d'études socioéconomiques de l'UQAM

Cette présentation porte sur les besoins du Québec en matière énergétique. Nous nous intéressons aux besoins actuels du Québec en énergie et étudions les prévisions quant à la croissance de la demande. Nous faisons également le décompte de la production actuelle et nous nous penchons sur les voies de développement qu'Hydro-Québec peut prendre pour répondre à cette croissance.



« Le développement durable de la ressource éolienne par et pour les gens du milieu »

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RESSOURCE ÉOLIENNE À TRAVERS LE MONDE

Conférence donnée par Paul Gipe, spécialiste international du développement éolien

Le tour du monde proposé dans cette présentation fait état de la forte croissance du développement de la ressource éolienne au niveau international, de son potentiel, des nouveaux marchés, mais aussi des impacts sociaux, économiques et environnementaux qui sont engendrés. En somme, pourquoi le vent? Par ailleurs, le succès retentissant de plusieurs projets de parcs éoliens intégrant les communautés locales, comme il en existe au Danemark, en Suède, en France, en Allemagne, aux États-Unis et ailleurs dans le monde, démontre que leur implication est très profitable : meilleure acceptabilité sociale, processus accéléré, plus de retombées locales, davantage d'emplois créés à de meilleures conditions, etc.

À titre d'exemple, au Danemark et en Allemagne, les tarifs sur l'énergie renouvelable établis ont permis aux propriétaires de lots, aux agriculteurs et à des coopératives locales d'exploiter eux-mêmes leur énergie électrique à partir du vent, du soleil, de la biomasse et de l'hydro-électricité. Au Danemark, 90 % de la production d'énergie éolienne provient des installations appartenant aux agriculteurs ou à des coopératives (20 % de l'électricité produite au Danemark provient de la filière éolienne). En Allemagne, les producteurs agricoles et les coopératives ont mis sur pied un réseau de production d'énergie renouvelable de 9000 MW basé sur des investissements d'environ 20 milliards \$ CA. En s'inspirant de ces exemples, le gouvernement de l'Ontario a récemment ouvert la porte aux projets de parcs éoliens communautaires.

L'implication des communautés, mais aussi l'adoption de politiques et de programmes incitatifs, les redevances équitables aux propriétaires fonciers, la mise en place de tarifs d'énergie renouvelable et d'une production distribuée constituent des facteurs qui favorisent la prise en main de la ressource éolienne par les gens du milieu et contribuent par le fait même à assurer la réussite de tels projets.



« Le développement durable de la ressource éolienne par et pour les gens du milieu »

LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Conférence donnée par Jean Nolet, président et consultant ÉcoRessources

En 2002, le Canada a ratifié le protocole de Kyoto. Ce faisant, il s'engageait à réduire ses émissions de GES (gaz à effet de serre) de 6 % par année en moyenne entre 2008 et 2012 par rapport à ses émissions de 1990. Concrètement, ceci amène le Canada à se fixer un plafond de 571 Mt. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement fédéral prend différents moyens. L'un d'entre eux consiste à limiter les émissions des grands émetteurs industriels. Pour se conformer à la législation, les entreprises peuvent réduire leurs émissions ou acheter des crédits d'émissions sur le marché. Pour atteindre son objectif, le gouvernement fédéral a également mis en place un fonds d'achat de crédits dans le but d'acheter des réductions d'émissions des entreprises canadiennes non considérées comme des grands émetteurs industriels.

Des entreprises peuvent donc réduire leurs émissions de GES et obtenir ainsi des crédits qui seront vendus aux grands émetteurs industriels ou encore au fonds d'achat de crédits. Les entreprises qui produisent de l'énergie renouvelable peuvent obtenir de tels crédits. Nous avons ainsi calculé qu'un parc éolien de 108 MW pourrait générer des crédits de GES d'une valeur annuelle proche de 2 millions de dollars.



« Le développement durable de la ressource éolienne par et pour les gens du milieu »

LES ENJEUX POUR LE MILIEU AGRICOLE ET FORESTIER

Conférence donnée par Laurent Pellerin, président de l'Union des producteurs agricoles

La hausse du coût de l'énergie influence directement les dépenses liées à la production des biens agricoles et forestiers. Ces deux secteurs sont particulièrement dépendants des sources d'énergie traditionnelles dans la mesure où peu de solutions alternatives sont actuellement disponibles. La hausse du prix de l'énergie a amené une recrudescence des projets reliés au secteur énergétique dont nombre d'entre eux sont installés en milieu agricole et forestier, tantôt pour faire transiter l'énergie, tantôt pour en produire. Considérant que la majorité de cette énergie est consommée en milieu urbain, une prise de conscience des acteurs concernés par le développement énergétique est essentielle afin d'assurer un équilibre entre les droits du monde rural et les besoins du milieu urbain.

La présentation a pour but de faire ressortir certains constats en matière de développement éolien afin de proposer une approche garantissant l'acceptabilité sociale de ce développement par les producteurs et productrices agricoles et forestiers.



« Le développement durable de la ressource éolienne par et pour les gens du milieu »

**LA PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉOLIENNE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL :
OU COMMENT LA MAÎTRISE DE CETTE RESSOURCE TERRITORIALE PEUT ASSURER UN
DÉVELOPPEMENT RURAL DURABLE**

Conférence donnée par Bruno Jean, professeur à l'UQAR, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement rural, directeur scientifique du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT)

Historiquement les populations locales n'ont jamais eu la maîtrise de la mise en valeur de leurs ressources naturelles comme ce fut le cas avec les ressources halieutiques, minières et forestières et dans une moindre mesure avec l'agriculture (où la seule région de Montréal capture 50 % de la valeur ajoutée). Mais avec l'énergie électrique d'origine éolienne, il pourrait en être autrement si la volonté des communautés locales s'exprime et si l'État québécois exprime également cette volonté de faire de l'éolien un instrument de développement local et régional. On peut établir comme principe général que le développement durable des régions-ressources du Québec passe une meilleure maîtrise des ressources sur leur territoire par les citoyens et les communautés qui y vivent.

Sur plan scientifique et théorique, on commence à reconnaître les limites de ces théories dites « people-based » et plusieurs plaident pour des modèles de développement davantage « place-based ». D'autres rappellent la nécessité de baser nos modèles de développement sur le contrôle des « ressources immobiles » de nos territoires (et l'éolien en fait admirablement bien partie) et pas tant sur les ressources mobiles qui iront toujours là où on voudra se les procurer, ce qui empêche la constitution de rentes de situations durables ou d'avantages distinctifs. Nos communautés rurales n'ont pas pu, par un manque d'accès à des ressources techniques et financières, maîtriser le développement marin, minier et forestier. Elles ont toutefois pu, avec les coopératives et d'autres dispositifs, maîtriser partiellement le développement agricole (OMC oblige) mais avec l'éolien, nos citoyens, nos communautés, nos institutions financières et nos institutions politiques peuvent faire les bons choix pour l'avenir de nos communautés locales, nos territoires ruraux comme pour l'avenir de tout le Québec.



« Le développement durable de la ressource éolienne par et pour les gens du milieu »

COOPÉRATIVES ET ENTREPRISES COMMUNAUTAIRES : POUR UNE MISE EN VALEUR SOLIDAIRE ET TERRITORIALISÉE DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Conférence donnée par Carol Saucier, professeur à l'UQAR, membre du Centre de recherche sur le développement territorial(CRDT), membre du Centre de recherche sur les innovations sociales(CRISES)

Le développement de l'énergie éolienne au Québec est devenu, au cours des dernières années, un enjeu majeur tant du point de vue du développement économique que social, et du développement local-régional. Des entrepreneurs privés sont déjà à l'œuvre dans la production de cette nouvelle énergie renouvelable. Pourquoi des entrepreneurs collectifs ne participeraient-ils pas aussi au développement de la filière éolienne. Les producteurs forestiers et agricoles ont déjà une longue et riche tradition de regroupement et d'action collective dans leurs champs respectifs d'activité. Les nouvelles entreprises collectives dont il s'agit peuvent être des coopératives de production et de gestion de l'énergie éolienne, des entreprises communautaires ou municipales.

A titre d'exemple, les coopératives bénéficient d'atouts stratégiques comme acteurs de développement local-régional :

- elles ont une sensibilité accrue aux attentes et aspirations des membres de leurs communautés,
- ce sont des entreprises dont la propriété est collective et territorialisée,
- elles ont une forte capacité de mobiliser tout à la fois la main d'oeuvre et l'expertise, de même que l'épargne de leur milieu,
- la gestion collective de ces entreprises fait en sorte que les décideurs qui s'y mobilisent sont sur place et connaissent en profondeur le milieu dans lequel ils interviennent.

Donc, il importe de se demander à quel modèle de développement nous voulons nous référer pour orienter la mise en valeur de l'énergie éolienne.



« Le développement durable de la ressource éolienne par et pour les gens du milieu »

COMMENT OBTENIR DES REVENUS ÉQUITABLES DES PROJETS ÉOLIENS DANS LES RÉGIONS ?

Conférence donnée par M. Jean-Louis Chaumel, professeur en gestion des ressources humaines et en gestion de projets à l'UQAR

Les producteurs agricoles et forestiers, les PME régionales, les municipalités: tous veulent que cesse une exploitation des régions par des promoteurs extérieurs mais qui ne laisse que de très faibles retombées. Il existe plusieurs solutions alternatives. Aucune n'est parfaite. Mais les participants pourront avoir un portrait simple et concret des initiatives possibles pour mieux maîtriser les impacts de ces projets, et notamment les actions que des producteurs agricoles et forestiers peuvent mener, sans oublier les risques associés à ces options.



« Le développement durable de la ressource éolienne par et pour les gens du milieu »

VAL-ÉO: LA CONSTRUCTION D'UN VÉHICULE D'AFFAIRES EFFICACE POUR LA MISE EN VALEUR DU POTENTIEL ÉOLIEN DES TERRES AGRICOLES

Conférence donnée par Patrick Côté, chargé de projet Val-Éo

Au cours des premiers mois de 2005, les producteurs agricoles de la MRC Lac-Saint-Jean-Est ont été fortement sollicités par des développeurs privés afin qu'ils concèdent le potentiel éolien de leurs terres par le moyen de contrats d'option. Quelques mois plus tard, le 22 novembre dernier plus précisément, ces mêmes agriculteurs prenaient les commandes du développement éolien de leur zone en fondant officiellement leur propre coopérative de mise en valeur du potentiel éolien.

Entre les premiers contacts des développeurs privés et la fondation officielle de Val-Éo, le chemin fut parsemé de nombreux essais, erreurs et découvertes. Et le travail ne fait que commencer... Patrick Côté présente les principaux enjeux entourant la formation de coopératives vouées à la mise en valeur du potentiel éolien en territoire agricole. L'objectif est de permettre aux groupes des autres régions de bénéficier de l'expérience de Val-Éo.